Outlook

projet serres photovoltaïques

À partir de Catherine Rousselle <kat.rousselle@gmail.com>
Date Mer 14/10/2026 21:53
À com.enq@genissieux.fr <com.enq@genissieux.fr>

Monsieur Le Commissaire enquêteur,

Ce projet d'envergure a fait l'objet d' une présentation auprès des instances concernées telles que le SCOT Grand Rovaltain et la MRAe.
Le SCOT a rendu un avis défavorable sur ce dossier et demande la vérification de la conformité du projet, par rapport à la documentation d'orientation de cette instance, concernant le lieu d''implantation des serres.
La MRAe, après étude du dossier, revient sur certains points qui méritent un approfondissement pour trouver des solutions.

Pour ma part, plusieurs aspects du projet m'interpellent :

- Dimensions des bâtiments : 300m de long, 7m de haut situé entre 2 routes et donc bien visibles à partir des routes d'accès sur Génissieux d'où une dégradation visuelle du paysage.

- Proximité d'habitations donc impact sur la qualité de vie des riverains :
  - pendant la période de travaux (plus de 10 mois): passages de nombreux camions et engins de chantier (pollution, bruit, altération des voies de circulation, sécurité)
  - pendant la production : nuisances sonores (onduleurs), acheminement de la production vers les centrales d'achat par camions.

- Absence d'étude sur l'augmentation possible de la température sur la zone due à la chaleur des panneaux et surtout en période estivale, et qui pourrait s'étendre au-delà.

- Activité de production constante de toute la surface ou interruption temporaire pour mise au repos des sols ?
Peu d'emplois générés par le projet : 1 poste fixe et 2 ou 3 saisonniers.

- Imperméabilisation des sols sur 5,1 ha : modification de l'écoulement des eaux pluviales et de leur infiltration dans le sol.

- Arrosage par utilisation des eaux de l'Isère et d'un forage autorisé : où se situe ce forage?

- Raccordement électrique : 7,5 kms pour atteindre le poste de branchement, ce qui implique un impact environnemental des travaux nécessaires pour y parvenir. Pas de précision des disponibilités de branchement.

- Impact sur la faune, la flore et la biodiversité : on nous parle d'un projet écologique, favorable à la protection de l'environnement mais la surface totale de 9 ha de ce projet aura assurément un impact sur les insectes (abeilles et autres insectes captifs de la serre), oiseaux

(heurtant les vitres), et tous les autres animaux qui vivent dans cette zone et qui perdront leur habitat et altérant donc notre cadre de vie.

En conclusion, je n'ai rien contre une production maraîchère bio et je suis consciente de la nécessité de trouver des solutions face au réchauffement climatique.
Je trouve ce projet surdimensionné, inadapté à l'environnement de notre village, qui a déjà beaucoup changé depuis quelques années avec beaucoup de constructions au détriment du végétal et de la nature.

Au vu des nombreuses interrogations que ce projet soulève, je donne un avis défavorable.

Madame Rousselle Catherine
Monsieur Rousselle Pascal